2018

DIRECTION TRANSITION ECOLOGIQUE

RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRAND PARIS SUD SEINE-ESSONNE-SENART EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

SOMMAIRE

PREAMBULE

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

1 - VERS UN PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL DE GRAND PARIS SUD

2 – LA DEMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE

3 - LE DEFI DES FAMILLES A ENERGIE POSITIVE DE GRAND PARIS SUD

4 - L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS PAR L'ALEC SUD PARISIENNE

5 – DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI RESIDENTIEL

6- DES ACTIONS EN DIRECTION DES ENTREPRISES

7 - LA STRATEGIE EN MATIERE DE CHAUFFAGE URBAIN

8 - LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE MOBILITE DURABLE

9 - DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE

10 -LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN

11 – APPUI A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DE LA VILLE DE DAKAR (SENEGAL) ET DE LA COMMUNE V DE BAMAKO (MALI)

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE

1 – REALISATION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAUTAIRE

2 - AMENAGEMENT DU CIRQUE DE L'ESSONNE

3 - PRESERVATION DES ESPACES NATURELS REGIONAUX

4 - ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITE

5 - APPUI AUX PROJETS D'ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES MAURITANIENNES ET MALIENNE PARTENAIRES

L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

1 - LES ACTIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

2 - LES VISITES DU JARDIN D'ESSENCES

3 - SENSIBILISATION DES SCOLAIRES A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

4 - SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET AUX ECO-GESTES

5 - SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION DES DECHETS

LA COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

1 - LA GESTION ECOLOGIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET DES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

2 – CONCOURS CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITE

3 - LA MAITRISE DE L'ENERGIE AU SEIN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

4 – AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DE LA PISCINE DE L'AGORA

5 - LA REDUCTION DES IMPACTS DES AGENTS

PREAMBULE

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Ce bilan doit porter, à la fois, sur les actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité mais également sur les politiques publiques, les orientations et les programmes mis en œuvre sur son territoire.

Sur la base des contributions des services de l'agglomération, le présent rapport dresse le bilan des actions et politiques publiques mises en œuvre en 2018 et participant à la transition écologique du territoire de Grand Paris Sud.

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

VERS UN PLAN CLIMAT-AIR-ENERGIE TERRITORIAL DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Plan Climat Air Energie
Grand Paris Sud

LE CONTEXTE

La loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte du 15 août 2015 rend obligatoire l'élaboration de Plan Climat-Air-Energie Territoriaux (PCAET) pour les EPCI de plus de 20 000 habitants.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Finalisation du diagnostic et approbation d'un Livre Vert**

L'ensemble des études et des données constituant le diagnostic du PCAET ont été finalisées et compilées en 2018.

Un Livre Vert présentant les grandes lignes de ce diagnostic, les enjeux du territoire et les axes stratégiques du futur Plan Climat a été approuvé par les élus, lors du conseil communautaire du 2 octobre.

➲ **La mobilisation territoriale**

Dans la perspective d'alimenter le plan d'actions, et de lui donner réellement une dimension territoriale, un temps d'animation et concertation a été organisé à l'automne 2018, sous la forme :

- de deux **Conférences territoriales – Les Mercredis du climat à Grand Paris Sud**, rassemblant largement partenaires et acteurs tels que les villes, les aménageurs, les consulaires, les bailleurs, les syndicats (énergie, déchets, …), les délégataires, les collectifs associatifs, etc.

- d'un appel à contribution citoyenne (du 10 octobre au 10 décembre), via une **plateforme contributive dématérialisée** et grâce à la participation active de membres volontaires du **Conseil de développement** dans la mobilisation de groupes et réseaux qui leur sont propres, et ainsi démultiplier la démarche.

➲ **L'élaboration du programme d'actions**

Le programme d'actions du PCAET sera élaboré sur la base des dynamiques et des projets d'ores et déjà initiés, enrichie de nouvelles actions issues des réflexions et contributions de partenaires et des citoyens.

ZOOM

Les Mercredis du climat à Grand Paris Sud

Réunie pour la première fois à l'automne 2018, cette conférence a vocation à se pérenniser, devenant alors un point de repère pour le suivi et l'évaluation du PCAET, mais aussi une occasion de ressentir le « pouls » du territoire.

Ainsi, il s'agit d'entretenir la dynamique des acteurs, de présenter des retours d'expériences locales ou des témoignages, et de solutionner des points de blocages, tout en affinant des actions si nécessaires.

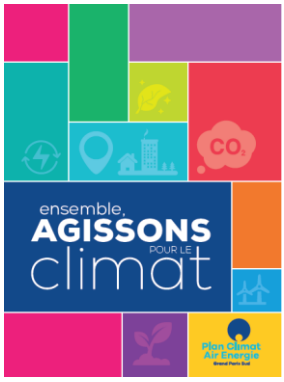

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Approbation d'un projet de PCAET
➲ Consultations légales
➲ Adoption définitive du PCAET de Grand Paris Sud

LA DEMARCHE DE LABELLISATION CIT'ERGIE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

LES CHIFFRES CLES

➲ **7 DGA** et une **quinzaine** de directions mobilisées

➲ Un score de **28,4%** pour les actions réalisées (+ 14,9% en intégrant les actions programmées)

ZOOM
LA METHODE CIT'ERGIE

Elle repose sur :

➢ une démarche **très transversale**, qui associe l'ensemble des DGA de l'agglomération

➢ un processus d'**amélioration continue.** Une visite de suivi est réalisée chaque année permettant de mesurer les avancées de la collectivité.

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud s'est engagée dans la démarche de labellisation Cit'ergie, label européen récompensant l'action des collectivités en faveur du climat. Cette action bénéficie d'un accompagnement technique et financier de l'Ademe.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Etat des lieux de la politique climat-énergie**

Le recensement des actions « climat-énergie » déjà réalisées par Grand Paris Sud ainsi que celles programmées s'est déroulé début 2018, en étroite collaboration avec un grand nombre de services de l'agglomération.

Cet état des lieux, très complet, balaie l'ensemble des domaines de compétences et des politiques publiques de l'agglomération en s'appuyant sur les 6 domaines Cit'ergie :

- La planification du développement territoriale
- Le patrimoine de la collectivité
- L'approvisionnement en énergie, l'eau et l'assainissement
- La mobilité
- L'organisation interne
- La coopération, la communication.

L'état des lieux a permis d'identifier de nombreux points forts tels que les projets de raccordement des réseaux de chaleur aux énergies renouvelables, les dispositifs d'aides pour la rénovation des logements, les éco-quartiers, la politique vélo, les actions de sensibilisation, les coopérations internationales en faveur du climat, etc

La démarche Plan Climat Air Energie s'appuiera sur les travaux réalisés dans le cadre de Cit'ergie pour élaborer le volet patrimonial du plan d'actions.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Vers un audit de labellisation Cap Cit'ergie

LE DEFI DES FAMILLES A ENERGIE POSITIVE DE GRAND PARIS SUD

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

ZOOM
LES RESULTATS DE LA 1ERE EDITION 2017/2018

➲ **35 familles** participantes (soit près de 120 personnes), issues de l'ensemble du territoire

➲ **3 événements** rassemblant jusqu'à 80 adultes et enfants

➲ **14,6% d'économie** d'énergie réalisée en moyenne (contre 9,6% au niveau national)

➲**26,4 % d'économie d'eau** en moyenne

➲ **Grand Paris Sud classé dans le top 10 national** (sur les 83 territoires participants)

LE CONTEXTE

Le Défi des Familles à Energie Positive est un concept développé au niveau national depuis 2012.

Cette opération ludique et conviviale doit permettre aux familles de **réduire leurs consommations d'énergie d'au moins 8%**, uniquement par des gestes du quotidien.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Clôture de la 1ère édition du défi sur Grand Paris Sud**

35 familles, regroupées en **6 équipes**, se sont portées volontaires pour participer à l'opération qui s'est déroulée entre décembre 2017 et mai 2018.

Ces familles ont été accompagnées, tout au long du défi, par le conseiller info énergie de l'ALEC Sud Parisienne et ont été réunies à deux reprises en 2018 : début mars pour un bilan à mi-parcours, puis le 9 juin pour l'évènement de clôture et la présentation des résultats.

➲ **Lancement de l'édition 2018-2019**

Un appel à candidatures a été lancé en septembre, largement relayé dans la presse régionale et les médias locaux.

L'ensemble des participants est convié à participer à l'évènement de lancement de l'opération en décembre 2018.

Ce moment convivial est l'occasion privilégiée pour présenter aux familles toutes les informations pratiques concernant le déroulement du défi et favoriser les échanges entre elles et avec le conseiller info énergie, créant ainsi une émulation positive entre les équipes.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Poursuivre la dynamique et l'essaimage des bonnes pratiques à l'échelle de Grand Paris Sud

L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE PAR L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT SUD PARISIENNE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES (AU 15 OCTOBRE)

➲ **183 nouveaux ménages** conseillées, dont **55** lors d'un **rendez-vous personnalisé**

➲ Une **soixantaine de copropriétés** accompagnées (près de 5 000 logements)

➲ **6 balades thermiques** dans 5 communes

➲ Plus de **1100 personnes sensibilisées et informées** lors d'animations « grand public »

➲ **4 formations** aux écogestes pour **65 agents communaux**

LE FORUM DE L'HABITAT 12 ET 13 OCTOBRE

Co-organisé et piloté par l'ALEC Sud Parisienne, ce forum s'est déroulé à la Maison Départementale de l'Habitat à Evry, a rassemblé :

- Une trentaine d'exposants
- 160 visiteurs dont 30 participants aux ateliers de la journée dédiée aux professionnels

Au programme : conférences, ateliers et consultations gratuites avec les professionnels (organismes de conseil, architectes, entreprises de travaux…).

LE CONTEXTE

L'ALEC Sud Parisienne, association créée en 2011 sur le territoire Centre Essonne, est subventionnée par l'agglomération et constitue son « bras armé » dans la mise en œuvre d'actions de transition énergétique de proximité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Un Espace Info Energie au service des particuliers**

L'Espace Info Energie apporte informations et conseils gratuits, neutres et indépendants aux particuliers pour leurs projets de rénovation énergétique et sur les aides mobilisables.

En complément, plus d'une vingtaine d'actions de sensibilisation ont été réalisées tout au long de l'année : animations « écogestes », balades thermiques, forum, conférence…

L'ALEC met à disposition des caméras thermiques, qui ont fait l'objet de 20 emprunts en 2018.

L'ALEC a été partenaire de l'agglomération dans l'organisation de la 1ère édition du Défi des Familles à Energie Positive et également pour la 2ème édition en cours.

➲ **L'accompagnement des copropriétés**

Les conseils syndicaux peuvent bénéficier de conseils sur leur projet de rénovation énergétique (cahier des charges, analyse des contrats d'exploitation de chauffage, suivi des travaux, aides financières…).

64 copropriétés sont suivies à des niveaux d'accompagnement différents dont 18 copropriétés nouvellement conseillées en 2018

➲ **L'appui aux collectivités**

Les collectivités bénéficient d'une ingénierie opérationnelle de proximité (conseil sur le suivi de leurs consommations énergétiques, sur les projets de rénovation ou d'installation d'énergie renouvelables, formation des agents sur les problématiques de transition énergétique).

Par ailleurs, l'ALEC a participé à l'animation des conférences organisées en novembre par l'agglomération dans le cadre des « Mercredis du Climat à Grand Paris Sud », en vue d'alimenter le Plan Climat-Air-Energie Territorial.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Projet de mobilisation des professionnels sur les enjeux de transition énergétique : ingénierie, artisans, syndics, agences immobilières, banques…

➲ Actions de lutte contre la précarité énergétique et la vulnérabilité au changement climatique (bailleurs sociaux, CCAS,…)

DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE LA RENOVATION ENERGETIQUE DU BATI RESIDENTIEL

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Cohésion sociale et solidarité entre les générations et entre les territoires

LE CONTEXTE

Différents dispositifs d'aides et d'accompagnement de propriétaires ont été initiés par les ex EPCI de Grand Paris Sud, en vue de favoriser les travaux de rénovation énergétique de leur logement.

ZOOM
LANCEMENT DE L'ELABORATION DU PLH DE GRAND PARIS SUD

Le PLH traduira, pour la période 2020-2025, la politique communautaire en matière d'habitat et de logement sur le territoire et définira des actions pour sa mise en œuvre.

Il devra, notamment, décliner les objectifs régionaux en matière de construction neuve et de réhabilitation énergétique.

La phase de diagnostic a démarré au printemps 2018 avec la tenue d'ateliers techniques et thématiques rassemblant les partenaires du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Le Plan Energie Patrimoine ou PEP** destiné aux copropriétés

L'accompagnement des copropriétés bénéficiant d'un soutien au titre du PEP s'est poursuivi (réalisation d'audits énergétiques et estimation des restes à charge), notamment grâce aux Conseillers Info Energie de l'ALEC Sud Parisienne.

Autre aide proposée dans le cadre du PEP : une assistance pour les copropriétaires pour le montage de leurs dossiers de financement et de subvention. Elle a été attribuée, pour la première fois, à la copropriété La Bruyère (184 logements) située à Evry, dans la perspective de la mise en œuvre du programme de travaux.

➲ **L'OPAH Seine-Essonne**

L'opération s'échelonne entre 2015 et 2020. Au 1er septembre 2018, **136 logements** avaient été rénovés dans ce cadre, donnant lieu à **37% d'économies d'énergie** en moyenne.

➲ **L'OPAH des Patios**

Prévu entre 2016 et 2020, le dispositif vise une rénovation de **48 logements.** Actuellement, 24 dossiers ont fait l'objet d'une demande subvention et 3 propriétaires ont terminés leurs travaux. Le gain énergétique a été évalué à **33%.**

Les perspectives ou projets à venir

➲ A partir de l'expérience acquise, tirer un bilan des dispositifs d'accompagnements techniques et financiers dans la perspective de l'élaboration du programme d'actions du PLH

DES ACTIONS EN DIRECTION DES ENTREPRISES

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

LES CHIFFRES CLES

➲ **160 éco-entreprises** identifiées à Grand Paris Sud, dont 17 hébergées à l'Eco-pépinière de Sénart.
➲ **Environ 24 entreprises** ont bénéficié d'un accompagnement individuel en 2018.
➲ **1 atelier de présentation de l'étude PEXE en cours et de networking,** organisé en décembre 2018, dans le cadre du Club.
➲ **1 site internet** dédié : ecopole-senart.fr

ZOOM
L'ECO-PEPINIERE DE SENART

Situé au centre d'un écosystème favorable à leur développement, cet équipement propose un accompagnement dédié aux créateurs et jeunes entreprises de la filière éco-activités.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **L'expérimentation d'une démarche d'écologie industrielle au sein du parc d'activités de la Marinière**

Dans le cadre de la démarche d'écologie industrielle initiée par la CCI Essonne, une convention a été signée avec l'Agglomération Grand Paris Sud dans le but de favoriser une gestion durable des zones d'activités. Sur les conseils de la collectivité, le PAE de la Marinière a été retenu comme site d'expérimentation.
En 2018, la thématique des transports a été approfondie et deux ateliers *«mutualisation transports mobilité»* ont été organisés sur le covoiturage local et le décalage des horaires de travail. Après diagnostic des besoins des entreprises, ces ateliers vont se concrétiser par une expérimentation du covoiturage dans la zone d'activités.

➲ **Filières éco-activités**

L'Agglomération Grand Paris Sud a investi dans le développement de la filière éco-activités sur son territoire à travers une animation et des espaces dédiés.

- **L'Eco-pépinière**, inaugurée en novembre 2015, offre un hébergement sur mesure et un accompagnement personnalisé aux éco-entreprises en création ou développement.
- La stratégie d'animation se traduit par la poursuite du **Club des éco-activités** (site internet dédié, développement commercial, promotion des entreprises, veille, ateliers thématiques).
- **L'Ecopôle de Sénart** : Grand Paris Sud accompagne la commercialisation de ce parc d'activités pilote en Ile-de-France, fléché pour les entreprises de l'économie verte et disposant de 66 hectares disponibles. Aménagé par l'EPA, il est actuellement en plein développement.
- **Une meilleure connaissance de l'éco-système local pour des actions adaptées** : l'année a été mise à profit pour mieux appréhender la réalité et le poids de la filière des éco-activités sur le territoire (analyse fine du tissu des entreprises et opérateurs de l'enseignement supérieur/recherche, constitution d'un annuaire interactif en ligne, etc.). Ce travail qui a démarré au mois de novembre devrait durer de 6 à 9 mois. Il est conduit en partenariat avec le **PEXE**, association nationale au service des réseaux locaux d'éco-entreprises, qui conduit le même type d'observation au niveau de la région Ile-de-France.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Mise en œuvre de synergies ou solutions collectives au sein du Parc d'activités de la Marinière

➲ Renforcer l'offre de services et le rôle du territoire dans le développement de la filière en Ile-de-France, pour devenir un véritable acteur de la transition énergétique.

LA STRATEGIE EN MATIERE DE CHAUFFAGE URBAIN

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

LES CHIFFRES CLES

➲ Réseau de chaleur GPSEP : **25 000 équivalents-logements** bientôt alimentés à plus de **55% par des EnR&R**

➲ Réseau de chaleur du Grand Parc - Bondoufle : **1 500 logements** au terme du développement de la ZAC, alimentés par **80% d'EnR**

ZOOM

VERS UN SCHEMA DIRECTEUR

Afin de disposer d'une vision stratégique globale sur l'ensemble du territoire, Grand Paris Sud a lancé début 2018 la réalisation d'un schéma directeur des réseaux de chaleur et de froid.

Les conclusions seront rendues au printemps 2019.

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud porte une démarche volontariste de développement des réseaux de chaleur sur le territoire en vue d'améliorer la maîtrise de la facture énergétique des usagers tout en augmentant le recours aux énergies renouvelables et de récupération (EnR&R).

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Vers une intégration des EnR&R sur le réseau de chaleur Grand Paris Sud Energie Positive (GPSEP)**

De lourds travaux sont menés sur ce réseau afin d'y intégrer des EnR&R, de le sécuriser et le moderniser :

- Création d'un réseau d'interconnexion de 7km entre Evry et Vert-le-Grand : fin travaux fin novembre 2018
- Remplacement des chaudières gaz en chaufferie centrale : 2 en mars et 2 en octobre
- Passage de l'intégralité du réseau en basse température et basse pression en juin 2018
- Maillage des chaufferies d'îlots pour véhiculer l'énergie verte sur l'ensemble du réseau : fin travaux novembre 2018

➲ **Création du réseau de chaleur déployé dans le quartier du Grand Parc à Bondoufle**

Les bâtiments de la tranche B de la ZAC sont raccordés au réseau de chaleur et desservis par une chaufferie provisoire mixte bois/gaz.

L'extension du réseau de chaleur s'est poursuivie en 2018 afin de raccorder les bâtiments de la tranche C de la ZAC : les réseaux sous espaces publics ont été posés. Les bâtiments seront raccordés entre 2019 et 2021, au fur et à mesure de leur construction.

Les travaux de création de la chaufferie centrale ont débuté en mars 2018 et se poursuivront en 2019.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Valorisation d'EnR&R sur le réseau de chaleur Grand Paris Sud Energie Positive à compter du 1er janvier 2019 : aboutissement de 18 mois de travaux

➲ Poursuite des travaux de la chaufferie centrale biomasse/gaz du réseau de chaleur de Bondoufle

➲ Identifier les zones à enjeux de déploiement des réseaux de chaleur et des EnR&R sur le territoire grâce au schéma directeur

LES ACTIONS EN FAVEUR D'UNE MOBILITE DURABLE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

CHIFFRE CLES

➲ **11 000 salariés** concernés par le Plan de Mobilité Interentreprises Evry Sud Corbeil-Essonnes

➲ **196 248 euros :** c'est le montant de la subvention accordée par la Région Île-de-France pour financer une partie des aménagements de Scandibérique (Eurovéloroute n°3).

ZOOM

GRAND PARIS SUD, LAUREATE DE L'AAP REGIONAL « VELO DU QUOTIDIEN »

Dans le cadre de son Plan vélo, la Région Ile-de-France a lancé un appel à projets visant à mobiliser les territoires pour le développement et la promotion de la pratique cyclable.

Grand Paris Sud est lauréate de ce dispositif, avec un projet d'implantation d'un pôle multiservices vélos en gare du Bras de Fer.

Les services proposés seront variés : accueil, information, conseil, location de vélos classiques et à assistance électrique, offres de stationnement, entretien et réparation, vélo-école, etc.

LE CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération encourage le développement des mobilités actives par la réalisation d'infrastructures ou la mise en place d'une offre de service adaptée, par le soutien à des modes de déplacements innovants, ou encore la coordination des moyens et le pilotage de démarches de management de la mobilité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Plan Vélo GPS**

Une démarche ambitieuse pour le développement du vélo au quotidien a été engagée en juillet 2018 qui se traduira par la validation d'un programme d'actions communautaire d'ici mi 2019.

Ce document cadre proposera une stratégie déployée sur 6 ans, permettant de sécuriser et d'encourager les déplacements des cyclistes en intégrant une réflexion globale sur les aménagements, les services liés au vélo, la promotion de la pratique cyclable et l'instauration d'une culture vélo sur le territoire.

Le diagnostic sera finalisé, à l'issue d'une consultation des villes, des partenaires, des associations et habitants destinée à recenser les aménagements cyclables, les stationnements et les points noirs.

L'expertise des associations cyclistes sera également sollicitée et a donné lieu à la signature d'une convention d'objectifs le 9 octobre 2018 avec la Fédération pour les Circulations Douces en Essonne.

➲ **Plan de Mobilité Interentreprises Evry Sud Corbeil-Essonnes**

Les premiers mois de l'étude ont été consacrés à l'élaboration d'un diagnostic des déplacements et du profil d'accessibilité du secteur d'étude, croisant les enseignements de l'enquête de mobilité réalisée auprès des salariés et les données issues de relevés sur site.

Ce travail d'analyse a été enrichi lors d'ateliers de concertation, tenus en octobre 2018, lesquels ont permis de mieux comprendre les pratiques, contraintes et attentes des salariés du secteur en matière de mobilité.

La dernière phase de l'étude a permis de formaliser et de valider le plan d'actions qui sera mis en œuvre dès 2019, et donnera lieu à une évaluation au terme d'une période de 12 mois.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Lauréate de l'AAP « Vélo du quotidien », GPS a engagé de nouvelles études à visée technique, juridique et économique dans la perspective de l'ouverture du pôle multiservices vélos en gare du Bras de Fer à l'horizon 2020/21.

DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DES TRANSPORTS EN COMMUN SUR LE TERRITOIRE

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

LES CHIFFRES CLES

- 17 gares RER (ligne D)
- 30km de Site propre
- 10 gares routières majeures
- Plus de 80 lignes de bus
- 1 000 points d'arrêts
- Une dizaine de parking-relais

ZOOM

RENFORT DE L'OFFRE BUS / SA 2019

L'objectif est de proposer une offre de bus adaptée au SA2019, permettant au cas par cas d'éviter la rupture de charge RERD à Corbeil-Essonnes ou à Juvisy-sur-Orge.

Le travail engagé en lien avec les opérateurs de transport vise à améliorer les correspondances bus avec les trains de la ligne D ou de la ligne C en heures de pointe, assurer une liaison vers les branches directes vers Paris ou vers Viry/Juvisy et Corbeil-Essonnes, et renforcer le maillage des réseaux en heures creuses, le soir et le week-end.

Les lignes concernées sont :

- 7002 (exploitant Cars Sœurs) : améliorer la fréquence pour faciliter le rabattement vers la gare d'Evry Val de Seine et vers la gare d'Evry Courcouronnes centre et assurer la correspondance avec le TZEN1 qui relie Corbeil-Essonnes à Lieusaint.

- Ligne 305 (exploitant KSE) : prolonger la ligne jusqu'à Juvisy, via Etiolles et Soisy-sur-Seine

- Ligne 303 (exploitant KSE) : augmenter l'offre en heures creuses pour le rabattement en bus sur la gare RER de Corbeil-Essonnes

LE CONTEXTE

Des projets majeurs visant à compléter l'armature primaire du réseau de transport en commun sont pilotés par Ile-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités à l'échelle régionale, ou les Conseils Départementaux de l'Essonne et de Seine & Marne.

Dans ce cadre, Grand Paris Sud veille à une insertion qualitative de ces modes dits « lourds » sur le territoire, et s'attache à défendre, au-delà des contraintes techniques parfois importantes qu'ils imposent, un projet équilibré adapté aux besoins des populations locales et aux aspirations des élus. En complément et en veillant à la qualité des correspondances, Grand Paris Sud et ses partenaires œuvrent à compléter l'offre des réseaux des bus du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ Pôle multimodal de Savigny-le-Temple Nandy

Le schéma de référence du pôle de Savigny-le-Temple Nandy, validé fin 2018, porte sur le réaménagement de la gare routière et de la dépose-minute, l'extension du parc-relais, le déploiement de stationnement pour les vélos, la modification d'une partie des itinéraires bus à l'ouest.

Le montant global estimé des travaux est de 12 379 469 € HT, et mobilisera des maîtrises d'ouvrage et des financements multi-partenariaux.

➲ Développement d'Offre Sénart Bus (exploitant Transdev)

Elaboré et financé à 100% par Ile-de-France Mobilités, ce projet a été préparé en étroite collaboration avec l'agglomération Grand Paris Sud, les communes des territoires et l'exploitant.

Effectif depuis le 16 juillet 2018, le nouveau réseau Sénart Bus s'appuie sur une simplification et une adaptation des itinéraires de certaines lignes, et une nouvelle dénomination des lignes pour une meilleure lisibilité.

➲Développement d'offre ligne 416 (exploitant TICE)

Le projet a permis la création de 2 points d'arrêts dans la zone Léonard de Vinci, une amélioration de l'amplitude de la ligne régulière en fin de journée et de la fréquence en heures de pointe, et la mise en place d'une offre à la demande.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Lancement des études projet du TZen 4 et du TZen 2 (sur les derniers secteurs) et des travaux d'infrastructure du Tram 12 Express

➲ Poursuite des évolutions d'offre sur les réseaux de bus du territoire

LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES PROJETS D'AMENAGEMENT URBAIN

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

➲ 3 projets engagés dans la démarche Ecoquartier

➲ 1 projet lauréat

➲ 1 projet engagé dans la démarche HQE aménagement

➲ 2 aménageurs pilotent ces opérations

ZOOM
L'OPERATION DU GRAND PARC A BONDOUFLE

Ce projet, qui permettra le développement de plus de 150 000 m² de logements, fait l'objet d'une certification **HQE Aménagement**, renouvelée en début d'année. L'audit de niveau 5 est programmé en novembre 2018.

Ce quartier sera alimenté par une **chaufferie biomasse** dont la construction a débuté en mars.

Le **pré-verdissement** des espaces publics se poursuit, basé sur le principe d'une sélection naturelle des jeunes plantations.

LE CONTEXTE

Pour aller plus loin dans la mise en œuvre des principes de développement durable, plusieurs opérations d'aménagement ont été choisies pour être les fers de lance.

L'une d'entre elles, les Docks de Ris, à Ris-Orangis, concédée à Grand Paris Aménagement, a abouti à la labellisation Ecoquartier à la fin de l'année 2016.

L'EPA Sénart a engagé trois opérations dans ce label de l'Etat :

- L'Eau vive à Lieusaint qui entame l'étape 3
- Le Balory à Vert-Saint-Denis en étape 2
- La ZAC Chanteloup à Moissy-Cramayel labellisée EcoQuartier étape 1.

Grand Paris Aménagement s'est orienté vers le label HQE aménagement pour l'opération du Grand Parc à Bondoufle.

Les quartiers Parc aux Lièvres et Bras de Fer à Evry ont quant à eux obtenu la labellisation parmi les 100 quartiers innovants et écologiques de la Région Ile-de-France.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ Déploiement du chauffage urbain alimenté à partir de 2020 par 80% d'énergies renouvelables et de récupération (géothermie et incinération d'ordures ménagères) dans les quartiers Parc aux Lièvres et Bras de Fer à Evry

➲ Décision de raccorder l'opération Aunettes Sud à Evry au réseau de chaleur

➲ Etude d'opportunité et de faisabilité de raccordement au réseau de chaleur de la ZAC Chanteloup à Moissy

➲ Travail étroit avec les aménageurs pour intégrer les prescriptions et recommandations notamment afférentes à la gestion des déchets et à l'assainissement, dans l'ensemble des projets

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Dans le cadre de son PLH, l'agglomération souhaite s'engager dans une charte d'aménagement durable « Ecopolis »

APPUI A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DE LA VILLE DE DAKAR (SENEGAL) ET DE LA COMMUNE V DE BAMAKO (MALI)

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
Cohésion sociale et solidarité entre les générations et les territoires

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Lancement de la plateforme « DAK-CLIM »**

Dans le cadre de son programme de lutte contre le changement climatique, soutenu financièrement et techniquement par Grand Paris Sud, la Ville de Dakar a officiellement lancé en septembre 2018 la plateforme « DAK-CLIM » (Dakar agit pour le climat) lors d'une rencontre réunissant des organisations de la société civile.

L'élaboration du Plan Climat Energie Territorial (PCET) de la ville va en effet entrainer la production d'une grande quantité d'informations sur le changement climatique et les questions énergétiques ainsi que le développement de différents outils, pratiques et initiatives portées par la Ville de Dakar mais aussi par les acteurs de son territoire.

« DAK-CLIM » permettra de capitaliser ces données et expériences et de les partager au niveau local, national et sous régional.

➲ **Installation de lampadaires solaires en Commune V de Bamako**

La Commune V de Bamako a décidé de lancer en 2018 une expérimentation sur son territoire d'un éclairage public utilisant l'énergie solaire.

Avec le soutien de Grand Paris Sud, 19 lampadaires solaires photovoltaïques ont donc été installés dans les quartiers de Badalabougou, de Sabalibougou et de Kalaban Coura ACI.

Les riverains ont salués unanimement la réalisation de ce projet qui participe à la protection de l'environnement (chaque kWh produit par un lampadaire solaire permet d'éviter l'émission de 0,3 à 0,5 kg de CO_2 dans l'atmosphère) tout en ayant un impact important sur « l'éducation des élèves, les activités économiques des femmes, le vivre ensemble et le recul du banditisme et de la délinquance juvénile ».

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Lancement du programme de sensibilisation et de formations à destination des élus et des agents de la Ville de Dakar ainsi que des acteurs communautaires de son territoire.

➲ Etude du fonctionnement des lampadaires solaires.

LES ACTIONS ET POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE ET L'AGRICULTURE

LANCEMENT D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNAUTAIRE

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

CHIFFRES CLES

- 52% d'espaces naturels et 15% d'espaces verts en milieux urbains
- 3 900 ha d'espaces naturels et forestiers
- 110 ha de plans d'eau
- 35 sites d'intérêt régional ou local

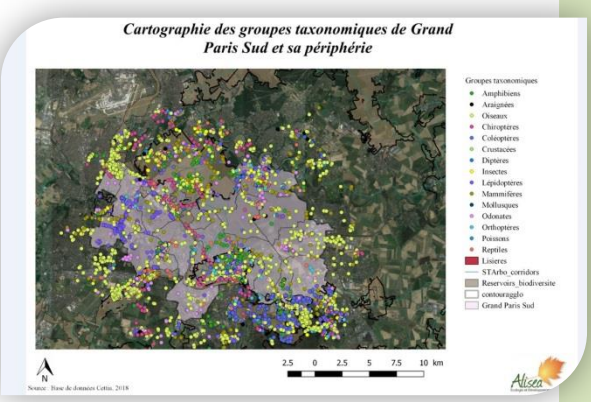

LE CONTEXTE

Le territoire de Grand Paris Sud concentre de grandes richesses naturelles et un potentiel important d'espaces naturels de qualité et aux multiples fonctions qu'il convient de préserver et de valoriser.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ Réalisation d'un atlas de la biodiversité communautaire

Cette étude a pour objectifs de réaliser un état des lieux du patrimoine naturel, de la biodiversité du territoire (habitats naturels; espèces animales et végétales,…) mais également de caractériser les enjeux liés à la préservation et la valorisation de ces différents espaces et de leurs fonctionnalités.

La première étape a consisté en un recueil de l'ensemble des données existantes en termes de patrimoine naturel et de réseaux écologiques connus (DRIEE-IF, CBNBP, Cettia-idf, Département, communes, documents d'urbanisme, études d'impacts, ABC, associations locales…)

.

Les espaces ont été cartographiés et décrits en fonction du degré de connaissance, constituant le diagnostic territorial de l'état patrimonial et fonctionnel actuel des différentes composantes de la trame verte, bleue et noire du territoire de Grand Paris Sud.

Sur la base de ce diagnostic, les enjeux en termes de préservation, de gestion et de valorisation de ces différents espaces ont été explicités.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Réflexion sur l'élaboration d'un schéma directeur de la trame verte et bleue communautaire

AMENAGEMENT DU CIRQUE DE L'ESSONNE

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

➲ La surface totale du Cirque de l'Essonne est de **137 hectares**.

➲ **92 hectares déjà sous maitrise des collectivités** (CA GPS et ville de Corbeil-Essonnes)

➲ Un plan programme **de 6,5 M€ TTC**

ZOOM
CONCOURS CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITE

Le projet de préservation et de valorisation du Cirque de l'Essonne, et notamment le partenariat mis en place, a été sélectionné pour figurer dans le recueil d'actions exemplaires du concours en 2018.

LE CONTEXTE

Depuis plusieurs années, l'agglomération et les villes de Corbeil-Essonnes, Villabé et Lisses, mènent sous l'impulsion du Département de l'Essonne, et en partenariat avec le SIARCE, des études visant à proposer un projet de revalorisation du Cirque de l'Essonne.

Un plan programme 2017 /2023 a été élaboré par le CAUE en lien avec les partenaires, approuvé en comité de pilotage en juin 2016. L'ambition est de :

- Favoriser l'ouverture et la lisibilité du site
- Rendre le site aux habitants en favorisant la mixité des usages
- Reconquérir cet espace naturel et gérer la mosaïque des milieux naturels remarquables

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ Travaux de mise en sécurité du site engagés.

➲ Mars 2018 : comité technique et lancement de la démarche de l'Observatoire photographique du paysage.

➲ Avril 2018 : Comité de pilotage.

➲ Mai 2018 : délibération de GPS pour la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage au SIARCE (étude hydraulique préliminaire à la réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales).
Signature officielle de la convention cadre lors de la fête du Cirque de l'Essonne.

➲ Juin 2018 : réunion concernant la question de la sécurité sur le site.
Publication du marché de maîtrise d'œuvre pour la partie sous maîtrise d'ouvrage GPS.

➲ Automne 2018 : notification du marché de maîtrise d'œuvre, comité de pilotage et premières études.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Lancement des premiers travaux dès 2019.

PRESERVATION DES ESPACES NATURELS REGIONAUX

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

LE CONTEXTE

L'Agence des espaces verts (AEV) gère pour le compte de la Région Ile-de-France les domaines régionaux franciliens constitués d'espaces verts ou de nature, de promenades, d'espaces agricoles, etc.

Elle prend ainsi en charge les frais d'acquisition et d'aménagement et sollicite la contribution des collectivités territoriales pour assumer une partie des dépenses liées au fonctionnement de ces domaines.

Sur son territoire, la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud participe ainsi au co-financement de la gestion de la Forêt de Saint-Eutrope, de la forêt de Rougeau, de la forêt de Bréviande et de l'Allée Royale, en complément de la participation de l'AEV.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ Signature de la convention de participation financière concernant la forêt de Saint-Eutrope, les forêts de Rougeau-Bréviande et l'Allée Royale pour 3 ans (127 500 € annuels).

➲ Juillet 2018 : Visite de terrain annuelle sur l'ensemble des secteurs.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Poursuite du partenariat.

ACCOMPAGNEMENT AU DEVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE DE PROXIMITE

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources

Modes de production et de consommation responsables

ZOOM
PUBLICATION DE FRANCE URBAINE

L'association France Urbaine a réalisé et publié un recueil d'expériences françaises « villes, agriculture et alimentation ».
30 projets ont été mis à l'honneur, dont 3 en Ile-de-France (Grand Paris Sud, Paris et le Métropole du Grand Paris).

LE CONTEXTE

Grand Paris Sud s'est engagé dès sa création dans une démarche ambitieuse qui vise à valoriser les spécificités de son territoire, notamment sa composante agricole, ainsi que son potentiel de développement économique lié aux productions locales. De plus, l'agriculture est devenue une compétence communautaire.

Environ 50 ha sont identifiés pour accueillir à terme des productions agricoles destinées aux circuits courts.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

L'agglomération accompagne les communes dans le développement de projets agricoles.

➲ Projet d'agriculture urbaine à Ris-Orangis

En partenariat avec la commune, l'agglomération développe un projet d'installation d'exploitations agricoles biologiques sur un terrain de 13 ha. Ainsi, après avoir acquis le foncier, l'agglomération sélectionne en lien avec la SAFER et la ville les exploitants qui s'installeront sur la parcelle via un bail rural environnemental.

Les travaux de restructuration du sol (épierrage, nivellement, apport de terre compost et semis d'engrais verts) ont démarré en 2018 tandis que les aménagements de la parcelle (forage, bâtiment, VRD, clôture…) seront réalisés en 2019.

Projet financé par TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

➲ Projet de ferme urbaine à Moissy-Cramayel

Située sur des champs au nord du nouvel écoquartier de Chanteloup sur une parcelle de 3,5 ha, cette ferme maraîchère a pour objectif d'alimenter la cuisine centrale communale afin de favoriser les circuits courts et l'alimentation biologique.

Les premières récoltes de légumes ont eu lieu en juillet 2018 et bénéficieront aux scolaires. Une récolte a été ouverte aux habitants début octobre. Des vergers, arbustes à petits fruits, des cultures nécessitant peu d'entretien ainsi que de l'écopâturage compléteront la ferme en étant installés à travers l'écoquartier dans les interstices de verdure.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Vers une dimension agricole dans le projet de SCoT

➲ Vers une stratégie alimentaire territoriale

APPUI AUX PROJETS D'ASSAINISSEMENT DES COLLECTIVITES MAURITANIENNES ET MALIENNE PARTENAIRES

Préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources
Cohésion sociale et solidarité entre les générations et les territoires

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Evaluation du programme PIROG (Mauritanie)**

Une évaluation externe du programme intercommunal de renforcement de capacités dans la maîtrise d'ouvrage et services locaux (PIROG) a été réalisée en 2018 par un consultant mauritanien indépendant. Les différentes actions mises en œuvre sur les trois villes membre de l'AMCS (Tiguent, Keur Macène et Méderdra) ont pu ainsi être analysées grâce à des visites de terrain et des échanges approfondis avec les partenaires du projet et ses principaux acteurs et bénéficiaires.

En conclusion, même si des réussites importantes ont été identifiées (tous les objectifs prévus ont été atteints), des recommandations ont été proposées par le consultant principalement pour assurer la durabilité des systèmes de collecte des ordures ménagères mis en place sur les communes. L'AMCS, avec l'appui de Grand Paris Sud, sera donc attentif au fonctionnement de ses nouveaux services sur le long terme.

➲ **Voyage d'étude de la Commune V de Bamako (Mali) au Burkina Faso**

La prolifération des déchets plastiques représente un enjeu majeur de salubrité publique pour les villes en général et pour la Commune V de Bamako en particulier.

Afin de l'appuyer dans ses recherches de solutions, Grand Paris Sud a soutenu la Commune V de Bamako dans l'organisation d'un voyage d'étude sur les pratiques de valorisation de ces déchets.

Une délégation de la commune s'est donc rendu à Ouagadougou (Burkina Faso) afin d'échanger avec l'Association pour l'Innovation et la Recherche Technologique Appropriée en Environnement (AIRTAE), structure reconnue pour son expérience en ce domaine. L'ensemble du processus de valorisation a ainsi pu être étudié (tri, nettoyage, concassage) et la délégation a pu découvrir les nombreux objets produits à partir de ces déchets plastiques : pavés, dalles, tables (école, restaurant…), chaises, panneaux de circulation, verres, poubelles, cordes ou encore des jouets et objets de décoration (reproduction d'animaux).

Les perspectives ou projets à venir

➲ Définition d'un nouveau programme de maîtrise d'ouvrage renforcé des services environnementaux (MORSE) en lien avec l'AMCS et recherche de financement
➲ Définition de projets de valorisation des déchets plastiques en Commune V de Bamako
➲ Aménagement de la rue 392 du quartier de Daoudabougou en Commune V de Bamako (pavage, caniveaux et puisards)

L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

ACTIONS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Modes de production et de consommation responsables

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

➲ **28 acteurs** de la transition écologique se sont mobilisés pour mettre à disposition des publics leurs actions et savoir-faire lors de la manifestation **Energies Citoyennes**

➲ Près de **15 000 visiteurs** à la Maison de l'Environnement

➲ Plus de **1 000 élèves** ont assisté à un spectacle sur le thème du développement durable

ZOOM

ACTIONS VERS LES SCOLAIRES

Depuis 2009, 13 établissements scolaires du territoire (dont 2 sur 2018) auront été ou sont accompagnés via la démarche Ecol'oTop, (4 ont reçu le label national E3D).

En 2018, 4 établissements engagés dans des projets « Ecoles en Action », sur des projets thématiques de 1 à 2 ans

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Energies Citoyennes**

Cette manifestation, organisée par le service EEDD de Grand Paris Sud à Grigny en juin 2018, a permis de créer un temps de rencontres et d'échanges entre les acteurs du territoire engagés dans la transition écologique et les habitants, sur les thèmes liées à la consommation durable (réemploi, recyclage, réparation, circuits courts …).

➲ **2 spectacles à thématiques écologiques** ont été proposés aux 24 communes de Grand Paris Sud, permettant à 43 classes et 1 075 enfants d'être sensibilisés aux conséquences de nos actes sur la planète et à l'éco-responsabilité face aux déchets que nous produisons.

➲ **Participation aux évènements « hors les murs » organisés sur le territoire et sur le site de la Maison de l'Environnement :**

- Printemps des Jardiniers à Savigny-le-Temple
- Fête de la Nature du Cirque de l'Essonne
- Festival des Solidarités à St Pierre du Perray
- Les Arborés, art et botanique à Corbeil-Essonnes
- Forum de la rénovation énergétique à Evry
- Journées du Patrimoine, Jardins Ouverts d'Ile-de-France sur le site de la Maison de l'Environnement.

➲ Ouverture d'un **nouvel espace technique et pédagogique consacré au compostage**, accessible aux agents et aux publics du site de la Maison de l'Environnement. Il complète la cohérence de fonctionnement de l'équipement.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Mise en œuvre de nouvelles offres proposées aux groupes

VISITES DU JARDIN D'ESSENCES

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

➲ **500 scolaires** ainsi que **50 personnes** ont visité le site en 2018

ZOOM

Ce site thématique est en évolution constante, animé par les agents du service espaces verts de Grand Paris Sud avec la volonté de communiquer sur les pratiques de gestion du patrimoine à l'échelle du territoire.

Cette transmission de savoir est un outil de communication formidable, riche en partage et en enseignement.

LE CONTEXTE

Le Jardin d'Essences, situé à Courcouronnes, est un site dédié à la biodiversité locale. Il est aménagé et entretenu de manière à y favoriser au maximum le développement de la faune et de la flore locale.
Un parcours pédagogique basé sur les cinq sens permet des visites du site en libre accès. Des visites guidées sont proposées aux écoles chaque année au printemps.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Visites de scolaires**

Au printemps 2018, **18 classes de 8 établissements scolaires** (élémentaires et maternelles) du territoire sont venues visiter le Jardin d'Essences.

Au total, ce sont environ **500 élèves** qui ont parcouru le site en compagnie des agents de l'agglomération qui ont aménagé et qui entretiennent ce jardin.

➲ **Visites Adultes**

Dans le cadre de visites thématiques guidées, le Jardin d'Essences a reçu la visite de cinquante personnes, le 15 mai et le 7 juin 2018.

➲Installation d'une ruche pédagogique « cheminée » aux parois amovibles.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Projet de création d'une zone humide

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

➲ **Près de 1 200** élèves ont été sensibilisés aux enjeux de la préservation de l'eau et aux éco-gestes grâce à un panel de d'actions proposées aux établissements scolaires du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Les Messagers de l'eau**, dispositif porté par la régie de l'Eau Grand Paris Sud et la Société des Eaux de l'Essonne pour sensibiliser les scolaires au cycle de l'eau, à la préservation de cette ressource et aux gestes du quotidien contribuant à ne pas la gaspiller.

Les interventions dans une dizaine de classes ont permis de sensibiliser **910 élèves** de 1er et 2ème cycles. Parmi eux, 400 ont visité la station de production d'eau potable de Morsang-sur-Seine.

➲ **Interventions vers les lycéens**, dans le cadre d'une action menée avec le lycée des Loges à Evry.

6 classes de seconde, soit **170 élèves**, ont bénéficié d'une sensibilisation aux enjeux de la préservation de la ressource et de la valeur de l'eau, grâce à un concours organisé entre les classes participantes.

➲ **Découverte d'une zone humide**, dans le cadre d'une promenade autour d'un plan d'eau.

140 collégiens ont participé à cette action qui a permis d'évoquer avec eux les pratiques de gestion des zones humides, la biodiversité de ces milieux ainsi que sur les conséquences de la pollution de l'eau.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Evolution du dispositif des Messagers de l'Eau avec une proposition de visites de plusieurs sites ou usines

➲ Généralisation du dispositif destiné aux lycéens

➲ Poursuite et développement des promenades de découverte des zones humides

SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC A LA PRESERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU ET AUX ECO-GESTES

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

➲ Près de **2 000 personnes** sensibilisées aux éco-gestes en matière de consommation d'eau.

➲ Participation à **23 évènements** sur le territoire

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Les animations de proximité**, permettant de sensibiliser aux éco-gestes, d'informer sur la gestion de l'eau et de faire connaitre la compétence « eau et assainissement » exercée par l'agglomération.

Environ **1 600 personnes** ont participé à l'animation « bar à eaux » lors d'une vingtaine d'évènements organisés sur le territoire. Cette animation est également l'occasion de sensibiliser les participants aux économies liées à la consommation de l'eau du robinet et aux risques liés aux rejets des lingettes dans les réseaux.

➲ **Organisation d'une balade en péniche destinée aux Messagers de l'eau et à leur famille.**

450 élèves, accompagnés de leurs parents, ont ainsi pu découvrir la Seine sous l'angle du transport fluvial, tout en bénéficiant de l'intervention d'une spécialiste de la biodiversité qui a proposé des expériences sur les écosystèmes aquatiques.

➲ **Opération de sensibilisation aux économies d'eau et installations de kits d'économies d'eau.**

L'association Voisin Malin est intervenue auprès de **380 familles** pour une sensibilisation aux éco-gestes, donnant ensuite lieu, dans plus de 70% des cas, à l'installation de mousseurs par un plombier, prise en charge par la Régie de l'Eau de Grand Paris Sud.

➲ **Intervention vers des publics en situation précaire pour une sensibilisation aux économies liées aux éco-gestes.**

Intervention auprès de 35 enfants de la communauté des gens du voyage de Combs-la-Ville et de Lieusaint.

Sensibilisation d'une dizaine d'adultes dans le cadre d'un partenariat avec le CCAS de Ris-Orangis.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Poursuite de l'opération « balade en péniche », en incluant une sensibilisation au risque d'inondation

➲ Poursuite des actions de Voisin Malin à Ris-Orangis

SENSIBILISATION AU TRI ET A LA PREVENTION DES DECHETS

Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
Modes de production et de consommation responsables
Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

➲ **27 animations**, près de **600 scolaires** sensibilisés

➲ **21 animations** « grand public », plus de **500 personnes** sensibilisées

➲ Elargissement des actions de sensibilisation vers de nouveaux publics (publics relais)

ZOOM

VERS UN SCHEMA DIRECTEUR ET UN PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS

Grand Paris Sud souhaite se doter d'un schéma directeur Déchets à l'horizon 2019, véritable ligne directrice de sa politique Déchets pour les 10, 15 et 20 ans à venir.

Son élaboration sera faite conjointement avec un plan d'actions permettant de prévenir ou réduire la production et la nocivité des déchets, grâce à la sensibilisation des publics, aux actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement du réemploi etc.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ La Direction des Déchets a renforcé les effectifs du service Ingénierie et prévention désormais composé d'une cheffe de service, de 3 chargés de mission et de 4 médiateurs pour mener à bien les dossiers stratégiques et développer la sensibilisation au tri et à la prévention des déchets.

➲ Au niveau du service Exploitation, les marchés de collecte ont été relancés sur 17 des 22 communes sur lesquelles Grand Paris Sud assure le ramassage des déchets ménagers pour une exécution au 1er janvier 2019.

➲ En matière de sensibilisation au tri et à la prévention :

- **27 animations ont été réalisées en milieu scolaire,** principalement sur les territoires de Sénart et de Centre Essonne permettant de sensibiliser **592 élèves** au tri, au recyclage et à la prévention des déchets.
- **Les médiateurs ont participé à 21 évènements « grand public »** organisés sur le territoire (fêtes de quartier, fête de la Nature,…) au cours desquels **510 personnes** ont été sensibilisés au tri, au compostage des déchets mais également à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **2 formations de publics relais** (services des villes, association Voisins Malins) ont été organisées à l'automne dernier. Cette nouvelle offre de service a permis de former **19 participants** qui seront désormais en mesure de diffuser des consignes et conseils en matière de bonne gestion des déchets.
- **2 chantiers d'avenirs (public d'insertion et leurs encadrants)** ont été sensibilisés, soit **15 personnes,** sur la prévention et la gestion des déchets avant de réaliser les opérations de nettoyage des quartiers.

➲ La création des outils de communication sur le tri a abouti dans le courant de l'année 2018.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Elaboration conjointe d'un schéma directeur Déchets et d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA)

➲ Développement des animations à destination des scolaires

➲ Renforcement des actions de communication à destination du grand public

LA COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

GESTION ECOLOGIQUE DU PATRIMOINE NATUREL ET DES ESPACES VERTS

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

- 700 ha d'espaces verts et de nature
- 9 800 arbres
- 13 boisements
- 176 nichoirs à mésanges

ZOOM

Le **réseau technique « espaces verts et biodiversité»** mis en place en 2017 et visant à partager les savoirs et à échanger sur la gestion différenciée et la préservation de la biodiversité, à l'échelle des 24 communes, s'est réuni à plusieurs reprises en 2018.

ZOOM

La ville de Grigny, dont l'ensemble des espaces verts est géré par la CA GPS a été récompensée par l'attribution du **trophée Fleur Verte 2018-2021**.

LE CONTEXTE

La Communauté d'agglomération s'attache à travers ses régies et ses prestataires à entretenir les espaces pour lesquels elle est compétente de manière à respecter l'environnement et la biodiversité. L'usage de produits phytosanitaires y est notamment proscrit et les principes d'une gestion écologique sont respectés. Afin de formaliser son engagement dans ce sens, la collectivité a signé la charte régionale de la Biodiversité le 28 juin 2016.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

- **Etat des lieux des sites en gestion et des pratiques en exercice**

En raison de la création récente de la collectivité, un état des lieux est en cours de réalisation, visant à optimiser son action et à intégrer notamment la notion de trame verte et bleue communautaire.

- **Recrutement de 2 apprentis** en charge d'établir le plan de gestion différenciée de la collectivité, le diagnostic du patrimoine arboré de la collectivité et de les traduire sur le SIG.

- **Poursuite des 2 protocoles de sciences participatives mis en place en 2018**

Formation de 6 agents des DUT et du service administratif de la DGA Cadre de Vie à Florilèges (Suivi de la flore des prairies urbaines).
Participation d'une quinzaine d'agents aux protocoles.

- **Formation organisée en interne sur la gestion des berges de plan d'eau** (12 participants).

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- Finalisation du plan de gestion différencié à l'échelle du territoire accompagné d'un plan de communication
- Mise en œuvre de la trame verte et bleue communautaire
- Etablissement d'un cahier des charges à destination de la maîtrise d'ouvrage et des aménageurs
- Poursuite de l'expérimentation sur les nichoirs à mésanges
- Projet de classement en ENS des parcs de l'agglomération sur le secteur Centre Essonne et de l'étang du Follet sur le secteur de Sénart.

CONCOURS CAPITALE FRANÇAISE DE LA BIODIVERSITE

Préservation de la biodiversité et protection des milieux et des ressources

LES CHIFFRES CLES

- 41 questions
- 2 actions exemplaires présentées : le jardin d'Essences et le Cirque de l'Essonne
- 4 DGA et 9 directions concernées

ZOOM

Les trois chapitres de la première partie du questionnaire concernent l'aménagement du territoire (démarches de planification en faveur de la biodiversité), la gestion et le suivi de la biodiversité locale et la thématique de la biodiversité et de la citoyenneté.
Pour y répondre, différentes directions de la collectivité ont contribué : Transition Ecologique, Aménagement, Eau et Assainissement, Maîtrise d'Ouvrage Bâtiment, Maîtrise d'Ouvrage Espace Public, Habitat, Pôle Observatoire du territoire, Services Espaces Verts des deux Unités Territoriales.
La participation à ce concours est donc un outil intéressant pour travailler sur la question de la transversalité des services sur une des thématiques du Développement Durable.

LE CONTEXTE

C'est un concours organisé par l'Agence française pour la Biodiversité, et plus particulièrement son antenne francilienne, et Plante & Cité. Depuis 2010, l'opération Capitale française de la biodiversité identifie, diffuse et valorise les bonnes pratiques des communes et intercommunalités françaises en matière de préservation et de restauration de la biodiversité, au travers d'ateliers, de recueils d'actions et d'un palmarès thématique annuel.

La première partie du questionnaire constitue le tronc commun à tous les participants et permet d'aborder tous les aspects de la préservation, restauration ou reconquête de la biodiversité : aménagement et planification, gestion et suivi, implication des habitants et des parties prenantes... Sur la base des réponses apportées, la collectivité se verra décerner un **niveau de performance symbolisé par l'attribution de 1 à 5 libellules**, exprimé sous forme de reconnaissance « Village-Nature », « Ville-Nature » ou « Intercommunalité-Nature ».

La seconde partie du questionnaire propose aux collectivités qui le souhaitent de présenter trois actions exemplaires autour d'un thème annuel, actions qui pourront être valorisées dans un recueil d'actions. Ces actions permettent également **d'attribuer des prix tels que celui de « Capitale française de la Biodiversité »**.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

- **Première participation de la CA Grand Paris Sud**

- **Sélection de l'action « Préservation et valorisation du Cirque de l'Essonne » pour le recueil d'actions exemplaires**
L'aspect partenarial a particulièrement été souligné dans la catégorie « aménagement du territoire - Démarches de planification en faveur de la biodiversité ».

- **Attribution de 2 libellules (sur 5) pour une Intercommunalité-Nature**

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

- Participation au concours en 2019

MAITRISE DE L'ENERGIE AU SEIN DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

CHIFFRES CLES

- 118 bâtiments communautaires
- 12 635 000 kWh/an consommés par les bâtiments :
- 39 122 points lumineux
- 20 000 000 Kwh/an consommés par l'éclairage public

ZOOM
ECLAIRAGE PUBLIC SENART

Dans le cadre du programme national « 500 Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et pour le Climat », la CA GPS, au titre de l'action 7, a modernisé et amélioré l'éclairage public dans 6 Parcs d'Activités Economiques du secteur Sénart : passage en LED, abaissement de puissance, télégestion de la maintenance, élimination de points lumineux à l'origine de sur-éclairement. Le montant des travaux pour la période 2016-2018 s'élève à 625 000 € subventionné à hauteur de 500 000 €

Les économies d'énergie réalisées seront de 141 300 kWh/an**, soit -59% sur la base d'un même nombre d'heures d'éclairage de 4100h/an** soit un montant économisé estimé à 27 000 €/an.

LE CONTEXTE

La gestion énergétique des sites communautaires (eau, gaz, électricité) s'inscrit dans une logique de maitrise des coûts et de développement durable en accord avec les différentes règlementations et le futur Plan Climat Air Energie Territorial de Grand Paris Sud .

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Mise en place d'une démarche d'évaluation et de suivi des consommations énergétiques** (eau, gaz, électricité) des équipements communautaires à l'aide d'une base de données (ATAL) comportant un module fluide spécifique.

➲ **Transferts de sites des communes vers GPS** : 7 bâtiments / 250 points lumineux pour l'électricité et 3 bâtiments pour le gaz rattachés aux groupements de commande SIPPEREC et SIGEIF afin de bénéficier des prix d'un groupement de commande à l'échelle de l'Ile de France.

➲ **Travaux éclairage public**

- Remplacement des sources énergivores (BF/SHP…) par de la LED (ex : PAE Moulin à Vent : économie de 47 400 KWh/an)
- Abaissement de puissance (22h00 – 6h00 ou 0h00 – 6h00 selon les zones et les possibilités

➲ **Travaux bâtiments**

- Abaissement de puissance (5 sites)
- *Secteur Seine Essonne* : Etude d'un mur végétalisé et d'une isolation par l'extérieur au Palais des Sports de Corbeil-Essonnes, rénovation chaufferie Château du Grand Veneur de Soisy-s/-Seine, calorifugeage ECS Stade Nautique, LED Palais des Sports de Corbeil-Essonnes
- *Secteur Centre Essonne* : LED médiathèque Agora et centre technique de Lisses, réfection toiture pépinière Magellan,
- *Secteur Sénart* : remplacement couverture avec isolation thermique des Tennis de Moissy Cramayel, optimisation des climatisations, diagnostic thermique de 15 bâtiments

➲ **Travaux espace public**

- *Hôtel d'agglomération - Lieusaint* : 4 bornes de recharge de véhicules électriques installées en 2018 (8 en tout depuis 2017)
- *Centre technique Grigny* : étude installation bornes de recharge électrique

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Alimentation du module fluide de la base de données

➲ Poursuite de l'optimisation des contrats d'électricité au 1er trimestre 2019 dans le cadre du nouveau marché avec le SIPPEREC

➲ Pour l'éclairage public, abandon progressif de la Moyenne Tension par un passage en Basse Tension et poursuite de la suppression des appareils avec ballons fluorescents.

➲ Amélioration de la thermique d'été et d'hiver sur les sites du secteur Sénart

AMELIORATION THERMIQUE DE LA PISCINE DE L'AGORA A EVRY

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

LES CHIFFRES CLES

➲ **75 700 kWh d'économies d'énergie par an** liées à l'ensemble des interventions

➲ Environ **5 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre**

➲ **1 030 000 € HT** : coût de l'opération dont 824 000 € HT de travaux

LE PROJET

Le projet répond à 3 objectifs :

- Améliorer la performance énergétique d'un équipement particulièrement énergivore (classe G de l'étiquette DPE)
- Améliorer le confort des usagers et du personnel dans le hall des bassins
- Renforcer la structure et le confort thermique de la verrière du hall des bassins.

Les travaux comprennent :

- Réfection complète de l'étanchéité avec renforcement de l'isolation thermique des toitures terrasses (économie annuelle de 29 400 kWh)
- Isolation thermique des échangeurs assurant le transfert d'énergie entre le réseau primaire (chauffage urbain) et les circuits de l'équipement (économie annuelle de 8 100 KWh)
- Mise en œuvre de panneaux de préchauffage solaire en toiture avec ballon tampon de stockage pour l'ECS des douches et vestiaires (économie annuelle de 38 200 kWh)
- Réfection complète de la verrière du hall des bassins

Projet financé par : TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE – MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Réalisation des travaux**

Les travaux doivent se dérouler de novembre 2018 jusqu'au mois d'avril 2019, avec un arrêt complet de l'activité de la piscine et donc sa fermeture au public.

LES PERSPECTIVES OU PROJETS A VENIR

➲ Réouverture de la piscine début mai 2019

REDUCTION DES IMPACTS DES AGENTS

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

ZOOM
PLAN DE MOBILITE ADMINISTRATION

La loi du 17 août 2015 relative à la Transition Energétique Pour la Croissance Verte impose à certaines entreprises de se doter d'un plan de mobilité.

Cette obligation a été étendue en Ile-de-France par le Plan de Protection de l'Atmosphère aux administrations regroupant plus de 100 agents sur un même site.

A l'appui de ces récentes évolutions réglementaires et des initiatives engagées sur le territoire pour réduire l'empreinte énergétique de nos activités, GPS s'inscrit dans cette dynamique régionale.

De nouvelles réflexions ont été lancées et permettront de construire d'ici fin 2019 un plan d'actions ambitieux, en cohérence avec les objectifs du projet d'administration.

LES FAITS MARQUANTS EN 2018

➲ **Parc automobile**

En 2018, l'agglomération a fait l'acquisition de 5 nouveaux véhicules électriques dont un véhicule utilitaire.

Les déchets liés à l'activité d'entretien du parc automobile sont triés et traités via des filières spécifiques.
Ainsi, les pneumatiques font l'objet d'une valorisation à hauteur de 78% (recyclage du caoutchouc et de la ferraille).
Pour le dégraissage des pièces, l'agglomération a fait le choix d'utiliser une fontaine chauffante avec des produits bio.

➲ **Formation à l'éco-conduite**

Une formation à l'éco-conduite a été organisée en juin 2018, en partenariat avec l'assureur de l'agglomération.

➲ **Renouvellement du parc de copieurs et mises en œuvre de nouvelles modalités d'utilisation**

En avril 2018, le renouvellement du parc des copieurs a permis l'installation de matériels plus performants et plus économes.

De plus, de nouvelles modalités d'utilisation ont été mises en œuvre (code individuel) permettant de maitriser les impressions (réduction des copies non utilisées) et de favoriser la dématérialisation.

L'impact environnemental des impressions (consommations d'eau et d'énergie) est signalé lors de chaque utilisation.

Les perspectives ou projets à venir

➲ Elaboration d'un Plan de Mobilité Administration